

18 AVRIL 2011



Procès-verbal approuvé par la mairesse, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q., c. C-19)*, en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT**, tenue le 18 avril 2011 à 20 h à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents les conseillers :

**RÉAL BRUNELLE  
MARIE-CLAUDE CABANA  
DIANE PERRON**

**MARIE-ÈVE LAGACÉ  
JACQUES LAPENSÉE  
ANIE PERRAULT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier ainsi que Me **JOANNE SKELLING**, greffière, sont également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

- |                    |  |
|--------------------|--|
|                    | <b>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>  |
| <b>2011-04-188</b> | <b>1.1</b> Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 18 avril 2011    |
|                    | <b>2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL</b>  |
| <b>2011-04-189</b> | <b>2.1</b> Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 avril 2011 |
|                    | <b>3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>  |
|                    | <b>4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL</b>  |
|                    | <b>5. RÉGLEMENTS</b>   |

## 18 AVRIL 2011

|             |       |   |
|-------------|-------|---|
| 2011-04-190 | 5.1   | Adoption du règlement numéro 945-04-2011  |
|             | 6.    | <b>AFFAIRES COURANTES</b>   |
|             | 6.1   | FINANCES ET TRÉSORERIE  |
| 2011-04-191 | 6.1.1 | Modification d'une résolution quant à la source de financement pour la réfection du revêtement de la toiture du Centre sportif et culturel de Bromont |
|             | 6.2   | TRAVAUX PUBLICS   |
| 2011-04-192 | 6.2.1 | Octroi d'un contrat pour le rapiéçage de pavage et le pavage de petites surfaces  |
| 2011-04-193 | 6.2.2 | Octroi d'un contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière   |
| 2011-04-194 | 6.2.3 | Autorisation de signature des documents pour les transferts de véhicules à la SAAQ  |
| 2011-04-195 | 6.2.4 | Autorisation de signature d'un protocole d'entente – projet Huntington  |
|             | 6.3   | URBANISME   |
| 2011-04-196 | 6.3.1 | Nomination de membres du comité consultatif d'urbanisme   |
| 2011-04-197 | 6.3.2 | Autorisation d'affichage d'enseignes annonçant la tenue des activités de financement de la Paroisse Saint-Vincent-Ferrier                             |
|             | 6.4   | LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE   |
| 2011-04-198 | 6.4.1 | Demande de gratuité du Centre culturel St-John au bénéfice de la Maison au Diapason   |
| 2011-04-199 | 6.4.2 | Permission pour l'utilisation gratuite des voies publiques et participation de la Ville à la Fête de l'amour 2011                                     |
|             | 6.5   | SÉCURITÉ PUBLIQUE   |
|             | 6.6   | GREFFE  |
|             | 6.6.1 | Nominations à la charge de greffier adjoint de la Ville   |
| 2011-04-200 | 6.6.2 | Renouvellement d'une autorisation de traverse de routes pour les véhicules hors route du Club de 3 et 4 roues de l'Estrie                             |
| 2011-04-201 |       |   |
| 2011-04-202 | 6.6.3 | Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'un système d'étagères de rangement mobiles des archives à l'Hôtel de ville                   |
|             | 6.7   | ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT  |

18 AVRIL 2011

DURABLE

- 2011-04-203 6.7.1 Autorisation de points de livraison pour des paniers biologiques
- 2011-04-204 6.7.2 Partenariat avec l'organisme du bassin versant de la (OBV) Yamaska et corridor appalachien (ACA)
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 2011-04-205 6.8.1 Mandat pour la présentation de demandes de subventions
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- N.M. 6.9.1 Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires
- 2011-04-206 6.9.2 Embauche au poste de technicien à l'usine de filtration
- 2011-04-207 6.9.3 Imposition d'une mesure disciplinaire à l'égard d'un employé du service de police
- 2011-04-208 6.9.4 Autorisation de signature d'une lettre d'entente entre la Ville et le Syndicat des employés municipaux
- 6.10 TOURISME
7. **DIVERS**
- 2011-04-209 7.1 Demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées physiques de Cowansville et région
8. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- N.M. 8.1 Félicitations adressées au conseil municipal de la part de madame Laure Waridel pour l'initiative *Pense ta ville*
- N.M. 8.2 Demande de permis de restauration et d'alcool du Macintosh pub Bromont inc.
9. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 2011-04-210 9.1 Approbation et autorisation de signature des documents afférents à l'acquisition de la propriété sise au 197, rue d'Adamsville
- N.M. 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2011-04-211 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIERE,  
ME JOANNE SKELLING

2011-04-188

**18 AVRIL 2011**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 18 avril 2011, avec modification par l'ajout en affaires nouvelles du sujet suivant :

9.1 Approbation et autorisation de signature des documents afférents à l'acquisition de la propriété sise au 197, rue d'Adamsville

**ADOPTÉE**

**2011-04-189**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 avril 2011 tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**2011-04-190**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 945-04-2011**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, le Conseil peut, par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats pour et au nom de la municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire apporter des modifications à la liste des fonctionnaires ayant le pouvoir d'autoriser des dépenses conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire de ce Conseil tenue le 4 avril 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le règlement numéro 945-04-2011 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 945-2008 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, d'engager des fonctionnaires et de payer les dépenses pour et au nom de la municipalité » tel qu'amendé, de manière à en remplacer l'annexe « A », avec modification quant au montant maximal de dépenses autorisé pour l'agent de développement (culture et vie communautaire) qui est revu à la hausse à 1999,99 \$.

**ADOPTÉE**

**2011-04-191**

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2010-11-583  
RELATIVEMENT À LA SOURCE DE FINANCEMENT POUR LA  
RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE LA TOITURE PLATE DU  
CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE BROMONT**

ATTENDU QUE la résolution numéro 2010-11-583 relativement à l'adjudication d'un contrat pour la réfection du revêtement de la toiture plate du Centre sportif et culturel (aréna) a été adoptée par ce Conseil;

ATTENDU QUE les travaux de réfection n'ont pas été réalisés en 2010 et qu'il n'est donc plus possible de financer cette dépense par le surplus anticipé de l'exercice financier 2010;

ATTENDU QUE la Ville doit déterminer une nouvelle source de financement pour les travaux de réfection;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De modifier la résolution numéro 2010-11-583 de manière à ce que la dépense afférente au contrat octroyé pour la réfection du revêtement de la toiture plate du Centre sportif et culturel (aréna) soit plutôt financée à même le surplus accumulé;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier le montant de **42 850 \$** à même le surplus accumulé et de l'affecter au paiement de cette dépense.

**ADOPTÉE**

18 AVRIL 2011

**2011-04-192**

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE RAPIÉÇAGE DE PAVAGE ET LE PAVAGE DE PETITES SURFACES**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a invité par voie de soumission sur invitation des entreprises à soumettre des prix pour le rapiéçage du pavage et le pavage des petites surfaces à l'aide d'un mélange bitumineux;

ATTENDU QU'À la fermeture des soumissions le 8 avril 2011 à 11h00, nous avons reçus 2 soumissions d'entreprises qualifiées et conformes lesquelles sont les suivantes;

| Soumissionnaire       | Description        | prix unitaires taxes incluses | Montant total selon quantité approximative sans taxes | Formule de soumission signée | Dépôt de soumission ou cautionnement | Résolution de compagnie | Licence d'entrepreneur | Descriptif de qualification | Attestation d'assurance | Remarque |
|-----------------------|--------------------|-------------------------------|---|------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------|----------|
| Construction D.J.L.   | Tranchée fuite     | 33,64\$/m.car.                |   | oui                          | oui                                  | oui                     | oui                    | oui                         | oui                     | conforme |
|                       | Ajust. Regards     | 33,93\$/m.car.                |   |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
|                       | Caniveaux pluviaux | 186,63\$/ft.                  |   |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
|                       | Recouvrement       | 114,37\$/ft.                  |   |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
|                       | Sciage             | 3,96\$/m.lin.                 | 73 613,25 \$  |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
| Les pavage Montérégie | Tranchée fuite     | 26,50\$/m.car.                |   | oui                          | chèque visé                          | oui                     | non                    | oui                         | non                     | conforme |
|                       | Ajust. Regards     | 38,75\$/m.car.                |   |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
|                       | Caniveaux pluviaux | 185,00\$/ft.                  |   |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
|                       | Recouvrement       | 118,00\$/ft.                  |   |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |
|                       | Sciage             | 3,00\$/m.lin.                 | 72 887,50 \$  |                              |                                      |                         |                        |                             |                         |          |

IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**  
 APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder le contrat de rapiéçage du pavage et pavage de petites surfaces à l'aide d'un mélange de béton bitumineux au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Pavages Montérégie** pour la somme de **72 887,50\$ plus les taxes applicables**, le tout selon le bordereau des quantités approximatives et les conditions prévues à sa soumission déposée.

**ADOPTÉE**

**2011-04-193**

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE**

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QU'un appel d'offres public numéro 009-TP-P-11 a été lancé pour obtenir des offres en vue de l'octroi d'un contrat à cette fin;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues en temps opportun et ouvertes devant témoins le 8 avril 2011, 11h00 :

| <i><b>SOUSSIONNAIRES</b></i> | <i><b>PRIX (options 1,2,3)</b></i><br>(incluant toutes taxes) |
|------------------------------|---|
| Calclo inc.                  | 1) ____<br>2) 71601.86 \$<br>3) 71601.86 \$                   |
| Multi Routes inc.            | 1) __ 2) __<br>3) 91 852.03\$                                 |
| Somavrac .C.C. inc.          | 1) __ 2) __<br>3) 127 738.41\$                                |
| Bourget Entreprise           | 1) __ 2) __<br>3) 72 199.97 \$                                |

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder le contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière à **Calclo inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, aux conditions et prix de sa soumission déposée et d'autoriser à cette fin, une dépense maximale de **71 601, 86 \$ incluant toutes taxes**;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les montants nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

**ADOPTÉE**

**2011-04-194**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS RELATIFS À  
TOUTE TRANSACTION  
VISANT LE TRANSFERT DE VÉHICULES MUNICIPAUX**

ATTENDU QU'il y a lieu de mandater des fonctionnaires dans le cadre des activités quotidiennes des services municipaux afin qu'ils puissent sans délai procéder aux transactions d'usage lors de transferts de véhicules à l'usage de la municipalité;

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QU'à cette fin, le Conseil doit désigner et mandater ces personnes par résolution laquelle demeurera en vigueur tant qu'elle n'est pas abrogée;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur Marcel L'Homme, Monsieur François Southière, mécanicien et Monsieur Michel Samson, adjoint à la direction des travaux publics, à signer pour et au nom de la Ville de Bromont, tous les documents nécessaires dans le cadre de transfert de véhicules ainsi que tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec.

**ADOPTÉE**

**2011-04-195**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE  
ENTRE LA VILLE ET IMMOBILIER  
SKIBROMONT.COM RELATIF AUX TRAVAUX  
MUNICIPAUX POUR LE PROJET IMMOBILIER  
« HUNTINGTON »**

ATTENDU QUE la Ville a approuvé la réalisation du projet immobilier Huntington;

ATTENDU QU'une entente concernant des travaux municipaux doit être conclue afin de permettre à Immobilier SkiBromont.com de réaliser les travaux municipaux dans le cadre dudit projet immobilier;

ATTENDU QUE les plans et devis des travaux municipaux et les conditions reliées à la réalisation de ces travaux tels que précisés dans le protocole d'entente P2011-HDM-15 entre la *Ville de Bromont* et *Immobilier SkiBromont.com* satisfont les deux (2) parties;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des services techniques à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente P2011-HDM-15 relatif aux travaux municipaux du projet immobilier «Huntington» tel que rédigé, le tout conditionnellement à ce que toutes les conditions préalables à cette signature soient satisfaites.

**ADOPTÉE**

**2011-04-196**



**18 AVRIL 2011**

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ET  
RENOUVELLEMENT DE DEUX MEMBRES EN PLACE AU COMITÉ  
CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE le mandat des membres du CCU ayant les sièges no 3, 4 et 5 est terminé depuis décembre 2010, soit la date de l'adoption du règlement 857-03-2004 ;

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* en vigueur, le mandat des membres occupant les sièges 3, 4 et 5 doit être renouvelé en bloc;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme sont nommés par résolution du conseil ;

ATTENDU QUE dans un esprit de transparence, le conseil municipal a demandé qu'avis public soit publié afin de permettre aux résidants intéressés de déposer leur candidature ;

ATTENDU QUE les membres doivent être résidants de Bromont ;

ATTENDU QUE la candidature de Monsieur Daniel Prévost a été retenue comme représentant des familles et du secteur Adamsville ;

ATTENDU QUE la candidature de Madame Roxane Parthenais a été retenue comme représentante des disciplines de l'ingénierie et de l'environnement ;

ATTENDU QUE, la candidature de Madame Louise Berthiaume a été retenue comme représentante des citoyens;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU :**

QUE Monsieur Daniel Prévost, résidant de Bromont, soit nommé membre du comité consultatif d'urbanisme et qu'il occupe le siège numéro 3 ;

QUE Madame Roxane Parthenais, résidante de Bromont, soit nommée membre du comité consultatif d'urbanisme et qu'elle occupe le siège numéro 4 ;

QUE Madame Louise Berthiaume, résidante de Bromont, soit nommée membre du comité consultatif d'urbanisme et qu'elle occupe le siège numéro 5 ;

Que ces nominations soient pour la période du 18 avril 2011 au 2 décembre 2012 ;

DE remercier Madame Sylvie Desrochers pour sa disponibilité, son implication au sein du CCU depuis 2008 qui fut grandement apprécié par le conseil municipal.

**18 AVRIL 2011**

À la demande de la conseillère, madame **MARIE-CLAUDE CABANA**, la mairesse, madame **PAULINE QUINLAN** procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

---

LA PROPOSITION EST MISE AUX VOIX.

---

Votent en faveur : Mesdames **ANIE PERRAULT**, **MARIE-ÈVE LAGACÉ**, **DIANE PERRON** et messieurs **JACQUES LAPENSÉE** et **RÉAL BRUNELLE**

Vote contre : Madame **MARIE-CLAUDE CABANA**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2011-04-197**

**AUTORISATION D’AFFICHAGE D’ENSEIGNES ANNONÇANT LA  
TENUE D’ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DE LA PAROISSE  
SAINT-VINCENT-FERRIER**

ATTENDU QUE la *Paroisse Saint-Vincent-Ferrier* a présenté une demande afin d’être autorisée à installer des enseignes temporaires pour annoncer la tenue de deux activités de financement qui auront lieu en août et octobre 2011;

ATTENDU QUE ces enseignes seraient installées environ un mois avant la tenue de chacune des activités de financement;

ATTENDU QUE ces enseignes seraient installées au coin des rues Magenta Est et Brousseau et sur le terrain occupé par le, 196 du chemin d’Adamsville;

ATTENDU QUE l’installation de ces deux enseignes nécessite l’autorisation de la Ville de Bromont parce qu’elle déroge à sa réglementation en vigueur en matière d’affichage;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

D’autoriser la *Paroisse Saint-Vincent-Ferrier* à installer des enseignes temporaires afin d’annoncer ses activités de financement de méchoui et de brunch qui auront lieu respectivement le 28 août 2011 et le 30 octobre 2011;

D’autoriser que ces enseignes soient installées environ un mois avant la tenue de chacune des activités de financement et qu’elles soient retirées par les

**18 AVRIL 2011**

organiseurs de l'activité dans les cinq (5) jours suivant la tenue de chaque activité;

De permettre que ces enseignes soient installées au coin des rues Magenta Ouest et Brousseau et sur le terrain occupé par le 196 du chemin d'Adamsville;

De mandater le personnel habilité à l'emploi de la Ville, à prendre toute mesure nécessaire pour assurer que les conditions énumérées à la présente résolution soient satisfaites;

D'émettre le permis sans frais relativement à l'installation desdites enseignes temporaires.

**ADOPTÉE**

**2011-04-198**

**DEMANDE DE GRATUITÉ DU CENTRE CULTUREL ST-JOHN AU  
BÉNÉFICE DE LA MAISON AU DIAPASON**

ATTENDU QU'une demande de prêt gratuit du Centre culturel St-John a été reçue de la part d'un groupe de citoyens bromontois, dont Madame Marielle Belval est responsable, pour la présentation d'un concert bénéfice dont les fonds iront à la Maison au Diapason, le dimanche 12 juin 2011;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient régulièrement les activités de la Maison au Diapason située sur son territoire;

ATTENDU QUE le Centre culturel St-John est un lieu propice pour la tenue de concert bénéfice et que celui-ci est disponible à la date visée;

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**  
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prêter gratuitement le Centre culturel St-John pour y permettre la tenue d'un concert bénéfice d'Isabeau Corriveau qui aura lieu le dimanche 12 juin 2011 et dont tous les profits recueillis seront versés à la Maison au Diapason.

**ADOPTÉE**

**2011-04-199**

**PERMISSION POUR L'UTILISATION GRATUITE DES VOIES  
PUBLIQUES ET PARTICIPATION DE LA VILLE À LA FÊTE DE  
L'AMOUR 2011**

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE la Paroisse Saint-François-Xavier tient depuis 1997 la Fête de l'amour soulignant les anniversaires de mariage des couples de la paroisse;

ATTENDU QUE la paroisse a également besoin du soutien du Service de police pour assurer la sécurité au niveau de la circulation, ainsi que du soutien des Travaux publics pour le nettoyage de la chaussée et l'installation des barricades et des pancartes de détours, et que les Services concernés sont favorables à apporter leur soutien à cette fête;

ATTENDU QUE le comité organisateur a besoin d'un permis les autorisant à utiliser la rue Shefford de 9h30 à 10h30 le dimanche 12 juin prochain, du bar le Vieux Shefford jusqu'à l'église Saint-François-Xavier ;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**  
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER gratuitement un permis d'utilisation des voies publiques le dimanche 12 juin de 9h30 à 10h30, sur la rue Shefford à la paroisse Saint-François-Xavier pour la tenue du défilé de voitures tirées par des chevaux lors de la Fête de l'amour 2011;

D'AUTORISER la fermeture temporaire de la rue Shefford, sur le trajet du défilé, et la déviation de la circulation pendant la durée de cette activité;

D'OFFRIR le soutien du Service de police et des Travaux publics pour assurer la circulation, le nettoyage de la chaussée et l'installation des équipements de détours.

**ADOPTÉE**

**2011-04-200**

**NOMINATIONS AU TITRE DE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE**

ATTENDU QUE la *Loi sur les cités et villes* autorise le Conseil d'une municipalité à nommer un ou plusieurs fonctionnaires au titre de greffier adjoint;

IL EST PROPOSÉ PAR **ANIE PERRAULT**  
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer Messieurs Jacques Des Ormeaux, directeur général et Richard Joyal, directeur des services administratifs, des finances et trésorier au titre de greffier adjoint et qu'ils soient ainsi en mesure d'exercer tous les devoirs de la charge de greffier, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités, en cas d'incapacité d'agir ou de vacance au poste de greffier de la Ville de Bromont, le tout à compter de l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**18 AVRIL 2011**

**2011-04-201**

**RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE TRAVERSE DE  
ROUTES POUR LES VÉHICULES HORS ROUTE DU CLUB DE 3 ET  
4 ROUES DE L'ESTRIE 2011-2012**

ATTENDU QUE le Club de 3 et 4 roues de l'Estrie sollicite la Ville de Bromont pour obtenir les autorisations requises en regard de certaines traverses de rues présentes sur leur parcours;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a autorisé par sa résolution précédente numéro 2009-05-201 une telle demande pour la période 2009-2010;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont n'a pas d'objection à accommoder à nouveau le Club de 3 et 4 roues de l'Estrie en regard de sa demande;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la greffière à signer les formulaires d'autorisation requis visant les traverses de routes demandées par le Club de 3 et 4 roues de l'Estrie dans le cadre de ses activités, le tout selon les modalités suivantes :

- Un sentier 4-saisons, traversant les rues Huot, Grégoire et Magenta (le long de la route 139);
- Un sentier d'hiver, traversant les rues Paquette, Racine, Perrault, boulevard de l'Aéroport, les chemins de Sallaberry, Adamsville et de Belval;

QUE cette autorisation soit valide jusqu'au 30 juin 2012 et révisable en tout temps par la Ville, qu'elle exclut spécifiquement la rue Gagnon, la route Pierre-Laporte, la rue de Montréal et le boulevard de l'Innovation;

QUE l'ensemble de la signalisation requise soit implantée au frais du Club et en conformité avec les normes applicables.

**ADOPTÉE**

**2011-04-202**

**2011-04-202**

**OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES POUR LA FOURNITURE, LA  
LIVRAISON ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉTAGÈRES DE  
RANGEMENT MOBILES À L'HÔTEL DE VILLE**

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est en pleine croissance et que pour répondre aux besoins d'archivage grandissant elle doit revoir l'aménagement de ses archives à l'hôtel de ville;

ATTENDU QU'un appel d'offres public portant le numéro 004-GR-P-11 a été lancé pour obtenir des offres en vue de l'octroi d'un contrat à cette fin;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues en temps opportun et ouvertes devant témoins le 8 avril 2011 à 11 h, soit;

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| ESPACES-MAX                  | 51 254, 86\$ |
| Classement Luc Beaudoin inc. | 41 793,39\$  |

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder le contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'un système d'étagères de rangement mobiles à l'hôtel de ville à **Classement Luc Beaudoin inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, aux conditions et prix de sa soumission déposée et d'autoriser à cette fin, une dépense maximale de **41 793,39\$ incluant toutes taxes;**

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les montants nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

**ADOPTÉE**

**2011-04-203**

**AUTORISATION DE POINTS DE LIVRAISON DE PANIERS  
BIOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes de son territoire;

ATTENDU QUE le directeur de l'urbanisme et du développement durable a rencontré les responsables de la ferme biologique le « hameau de la colline du chêne » dont la vocation est l'agriculture biologique de proximité;

ATTENDU QUE le « hameau » demande à la Ville l'autorisation d'utiliser certains points de livraison pour des paniers biologiques prépayés pour environ 90 minutes, une fois par semaine, du 21 juin au 18 octobre 2011;

ATTENDU QUE les responsables du hameau et les représentants de la Ville ont convenu des principes et des paramètres relatifs à la tenue de cette activité en ce qui concerne les objets qui leur sont communs, notamment la localisation des principales activités et l'interdiction de la vente directe de produits;

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE cet évènement nécessite une approbation du conseil municipal en ce qui concerne l'autorisation de tenir cette activité en différents points de chute;

ATTENDU QUE les responsables se sont préalablement entendus avec les propriétaires des terrains privés;

ATTENDU QUE la distribution de paniers biologiques est une activité répandue au Québec et permet de mettre en valeur l'agriculture biologique;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58 du règlement de zonage numéro 876-2003, le conseil peut autoriser, par résolution, la tenue d'un tel évènement;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-CLAUDE CABANA**  
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser, du 21 juin au 18 octobre 2011, l'utilisation une fois par semaine pour une période d'environ 90 minutes des lieux suivants comme point de livraison pour des paniers biologiques prépayés provenant de la ferme du hameau de la Colline du Chêne :

- 790, ch. du Lac-Gale
- Au stationnement de l'Aéroport
- Au stationnement derrière l'usine d'épuration d'eau sur la rue Soulanges
- 746, rue Shefford, dans le stationnement derrière la Petite épicerie futée

De délivrer sans frais, tous les permis municipaux nécessaires à la réalisation de cette activité.

**ADOPTÉE**

**2011-04-204**

**PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME DU BASSIN-VERSANT DE LA  
(OBV) YAMASKA ET CORRIDOR APPALACHIEN (ACA)**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes de son territoire;

ATTENDU QUE la Ville avait prévu des sommes pour embaucher en 2011 un chargé de projet en environnement;

ATTENDU QUE l'OBV Yamaska et Corridor appalachien ont des ressources compétentes en environnement qui pourront assister le service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable dans la mise en œuvre de projet en environnement et dans l'acquisition de connaissance sur les milieux naturels bromontois;

**18 AVRIL 2011**

ATTENDU QUE ce projet ne nécessite pas d'investissements additionnels, mais plutôt un transfert budgétaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur de l'urbanisme, de la planification et du développement à mandater l'OBV Yamaska et Corridor appalachien pour l'assister dans la réalisation des projets environnementaux de 2011;

D'autoriser le directeur des finances à effectuer le transfert budgétaire requis.

**ADOPTÉE**

**2011-04-205**

**MANDAT POUR PRÉSENTER DES DEMANDES DE SUBVENTIONS AU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR L'AMÉLIORATION DES  
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

Madame la conseillère **MARIE-CLAUDE CABANA** déclare être en apparence de conflit d'intérêts relativement à ce sujet en regard du fait que son époux est actionnaire d'une société de gestion immobilière partie à une entente avec la Ville et la SODEB. Pour ces motifs, elle quitte son siège avant que ne débutent les délibérations sur ce point.

ATTENDU QUE la Ville de Bromont désire profiter de toutes les opportunités visant l'obtention d'un soutien financier de la part des instances gouvernementales dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration de ses infrastructures municipales;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De mandater le directeur général M. Jacques Des Ormeaux, à présenter pour et au nom de la Ville de Bromont, des demandes de subventions au gouvernement du Québec en vue de la réalisation de projets d'amélioration des infrastructures municipales;

D'autoriser M. Des Ormeaux, à signer à cette fin, toute la documentation afférente auxdites demandes.

**ADOPTÉE**

Madame la conseillère **MARIE-CLAUDE CABANA** réintègre son siège.



**18 AVRIL 2011**

**N.M**

Dépôt de liste des embauches de surnuméraires au 18 avril 2011

**2011-04-206**

**EMBAUCHE AU POSTE DE TECHNICIEN À L'USINE DE  
FILTRATION**

**ATTENDU QU'**un poste de technicien à l'usine de filtration de la Ville de Bromont a été ouvert ;

**ATTENDU QUE** le poste a été affiché à l'interne, tel que prévu à la convention collective en vigueur ;

**ATTENDU QUE** plusieurs candidats ont été sélectionnés et ont passé une entrevue, le comité de sélection, composé de Marcel L'Homme, directeur des travaux publics, Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines et de François Paquet, chef d'équipe à l'usine, a choisi le candidat correspondant au profil demandé, soit monsieur Manuel Théroix;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
APPUYÉ DE MARIE-CLAUDE CABANA  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** monsieur Manuel Théroix soit embauché au poste de technicien à l'usine de filtration de la Ville à compter du 15 mai 2011, au taux de la classe 10, échelon de l'embauche de la convention collective en vigueur, avec une période de probation de six (6) mois.

**ADOPTÉE**

**2011-04-207**

**IMPOSITION D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE À L'ÉGARD DE  
L'EMPLOYÉ NUMÉRO 286 DU SERVICE DE POLICE**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre de Madame Pauline Quinlan, mairesse datée du 31 mars 2011 à l'égard de l'employé portant le numéro 286 et s'en déclarent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner et de confirmer le contenu de la lettre du 31 mars 2011 signée par la Mairesse à l'égard de l'employé portant le numéro 286 en maintenant la mesure prise.

**18 AVRIL 2011**

**ADOPTÉE**

**2011-04-208**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE  
ENTRE LA VILLE ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance d'une lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Bromont et le Syndicat des employés municipaux de la Ville de Bromont;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**  
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver telle que rédigée, la lettre d'entente concernant le changement d'horaire à l'usine de filtration de la municipalité;

D'autoriser madame Pauline Quinlan, mairesse et madame Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines, à signer pour et au nom de la Ville, ladite lettre d'entente.

**ADOPTÉE**

**2011-04-209**

**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES DE COWANSVILLE ET  
RÉGION**

ATTENDU QUE l'Association des personnes handicapées physiques de Cowansville et région (APHPCR) a présenté une demande d'aide financière à la Ville de Bromont dans le cadre de sa levée de fonds pour son projet d'Accessibilité universelle;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**  
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une aide financière de 1000\$ à l'Association des personnes handicapées physiques de Cowansville et région dans le cadre de son activité de levée de fonds «Sauter pour nous encourager!» qui se tiendra le 18 juin 2011 à l'école de parachutisme Nouvel Air de Farnham et auquel la conseillère Marie-Claude Cabana prendra part en tant que représentante de la Ville;

**18 AVRIL 2011**

De transmettre copie de la présente résolution au regroupement des Gens d'Affaires de Bromont (GAB) de manière à solliciter leur appui à cette cause qui vise notamment à promouvoir une meilleure accessibilité des commerces et équipements collectifs offerts au public dans la région.

**ADOPTÉE**

**N.M**

Dépôt - Félicitations adressées au conseil municipal de la part de madame  
Laure Waridel pour l'initiative *Pense ta ville*

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2011-04-210**

**APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES  
DOCUMENTS AFFÉRENTS À LA TRANSACTION EN VUE DE  
L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 197, RUE  
D'ADAMSVILLE**

ATTENDU QUE la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi est propriétaire de l'immeuble du 197, rue d'Adamsville et désire céder à certaines conditions, ledit immeuble à Ville de Bromont pour lui permettre d'offrir des espaces de stationnement et un lieu de rencontre pour ses citoyens;

ATTENDU QUE Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi désire céder ledit immeuble à Ville de Bromont suivant les conditions prévues à son offre de vente et la convention de don soumises;

ATTENDU la résolution numéro 2011-02-77 adoptée par ce Conseil le 7 février 2011 laquelle convenait de certaines conditions concernant ladite transaction à intervenir;

ATTENDU QUE les membres du Conseil approuvent les projets de cession d'immeuble du 197, rue d'Adamsville et la convention de don y afférente dont les projets leur ont été présentés;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'approuver la promesse de vente présentée par **Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi** en vue de la cession de l'immeuble sis au 197, rue d'Adamsville à Ville de Bromont, de même que la convention de don afférente à ladite transaction, telles que soumises au soutien des présentes ;

**18 AVRIL 2011**

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, les documents susmentionnés de même que l'acte notarié à intervenir et toute la documentation nécessaire afin de réaliser l'objet de la présente;

Que la Ville s'engage à assumer les coûts découlant de ladite transaction de même que le montant des taxes afférentes à celle-ci dont la valeur est établie à **53 150\$** ;

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les montants nécessaires, à les affecter au paiement de cette dépense et d'effectuer le virement budgétaire en conséquence;

Que la présente résolution abroge et remplace à toutes fins que de droit la résolution portant le numéro 2011-02-77.

**ADOPTÉE**

**N.M**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Trois (3) citoyens font des interventions, à savoir :

Madame Josée Tourigny remercie la Ville et félicite plus particulièrement les fonctionnaires municipaux Steve Médou et Jean-François Vachon pour leur intervention auprès du promoteur du projet immobilier Huntington afin que des mesures de protection de l'eau potable soient incluses au protocole d'entente à intervenir.

Madame Henriette Messier questionne les membres du Conseil, sur les sujets suivants :

- détails sur le contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière (point 6.2.2)
- détails sur la procédure de vote tenue à l'égard de la proposition relative à la nomination de membres du CCU (point 6.3.1)
- Présence et protection de l'ail des bois sur le Mont Aki

Un autre citoyen assistant à la séance interroge le Conseil quant à la nature de la mesure disciplinaire imposée à l'employé du service de police (point 6.9.3).

**2011-04-211**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON**

**18 AVRIL 2011**

**APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée, À 20 h 40.

**ADOPTÉE**

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE